Genre du véhicule	Marque	Туре		Fiche d'homologation no		
Motocyclette	YAMAHA	YDS 5E/25	сн <u>6</u>	010_02		
MOYENS D'IDENTIFICATION "YAMAHA" de chaque côté sur moteur						
"DS 5" devant le No cadre et No moteur						
Numéro du chassis frappé <u>à gauche</u> , sur tube de direction Signe d'identification du moteur frappé <u>à gauche</u> , en haut sur le bloc Constructeur YAMAHA Motor Co Ltd. Hamamatsu (J) Importateur YAMAHA SA. Genève						
CHASSIS Nombre d'essieux Direction Frein de service MéC. e: Frein auxiliaire MéC. e: Frein stationn <sup>t</sup> . à levic Transmission mécanic Blocage differ.  CARROSSERIE Forme	Assistance  Assistance  XP.interne, tringles, à XP.int. câble Ralentisseur er, s.roue AV Frein pr. ren que  Crochet rem	pédale, s.roue AR  pédale, s.roue AR  che construit de la cons	MOTEUR Marque Type Position Alésage Cylindr. CV-puiss. Refroidisse Bruit	Genre YAMAHA DS 5 au centre 56 246 cm3 29.5 SAE	CV-Impot 1.254 B) à 8000 t/m à 8000 t/m	
DIMENSIONS Voie Diam. braqua	AV AR	POIDS A vide Charge utile Poids total Garantie fabr. Dimens. pneus Charge p. essie	70 35 105 112 3.00-18 eu 160	105 195 195 195 8 4 Ply/3.	160 140 300 311 25-18 4 Ply	

	4.5					
Ī	CQUIPEMENT (§) Equipement électrique 12 V	INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION				
	Feux de route 1/ STANLEY Avertisseur optique	Genre du véhicule <u>Motocyclette</u>				
	Feux de croisement 1/ Bilux.sym. Feux de position 1 ds.phare	Marque & type YAMAHA YDS 5/250				
	Feux de gabaritFeux de brouillard	Chassis no (selon véhicule)				
	Avertisseur 1/ électr. (1-ton) Niv. sonore 89 dB/B	Homologation no CH 6910 02				
	Essuie-glace Lave-glace Lave-glace [§]	Forme de la carr(selon véhicule)				
	- take militared (0)	Couleur (selon véhicule)				
	Feur ston 1/ combiné Feur de regul	Places ass. : Total 2 ( 1 avant)				
	Eclair, plaque contr. 1/ combiné Plaque forme haute/oblogue	Poids à vide 160 Carburant essence				
	RétroviseurIndic. vitessekm/h	Charge utile CV 1.254 Cylindrée 246 cm <sup>3</sup>				
	Indic. direction clign	Poids total 311 Poids de				
	AVlatér AR	l'ensemble				
	Avert, clign Lampes de travail					
	Feux complémentaires :					
	REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS:					
	Le constructeur ne monte pas de clignoteurs sur les véhicules destinés à la Suisse.					
۲.	• -	. I SHEGGE GOD THIS G TO DUEDOS				
3)	Les concessionnaires modifient :					
	- un catadioptre supplémentaire est monté					
	- une bavette est montée à l'arrière					
	- le feu de stationnement arrière est supprimé (position spéciale du commutateur)					
		·				
	•					
		·				
	Tion of data do Harmantina	V				
	Lieu et date de l'expertise	La commission d'expertise				
	Laucanne 20 0 67					